





PETITION DESSINATEURS

LETTRE OUVERTE DES DESSINATEURS CATEGORIE C A MADAME LA MINISTRE

En 1997, le rapport "Desbazeilles", estimait déjà que la moitié des dessinateurs assurait des tâches de techniciens supérieurs. Le ministre avait promis un recrutement exceptionnel de 1500 postes et ce n'est finalement que 600 postes qui ont été attribués.

Parallèlement en 2000, les dessinateurs des Finances ont accédé à la catégorie B sur la base d'une reconnaissance de leur savoir faire et de leurs compétences.

En 2011, les dessinateurs de la ville de Paris, ont obtenu cette reconnaissance et sont dans l'attente du décret les intégrant à la catégorie B.

Nous exigeons la réouverture immédiate du chantier sur l'avenir du corps des dessinateurs débouchant sur la réforme statutaire et indemnitaire, dans le cadre du Nouvel Espace Statutaire des B techniques du ministère, afin que nous ne soyons pas encore les oubliés du MEDDE.

Une rémunération en chute libre!

Comme l'ensemble des catégories C, les dessinateurs subissent le tassement de leur grille de salaire, près de la moitié des échelons du corps sont quasiment au niveau du SMIC. 295 dessinateurs du 1er niveau de grade en sont les victimes et devront patienter pour certains, jusqu'à 8 ans, avant de pouvoir bénéficier d'une amélioration indiciaire d'à peine 8 points.

Comme pour les adjoints administratifs, les dessinateurs sont éligibles pour le 8ème échelon avec un taux de promotions restreint qui lèse bon nombre d'entre eux, surtout ceux qui partent à la retraite en 2012.

Nous exigeons le passage automatique au 8ème échelon pour tous les dessinateurs, Chefs de Groupe de 1ère classe (DCG1) remplissant les conditions d'ancienneté. Le 8ème échelon doit être un échelon de déroulement de carrière linéaire.

Un corps sacrifié sur l'autel des mesures catégorielles !

Les dessinateurs sont victimes de la volonté de l'administration de créer un corps fusionné de B techniques à moindre coût. Leur régime indemnitaire a été bloqué par l'administration, ne leur

accordant que des miettes, afin de laisser leur coefficient d'ISS en deçà de celui envisagé pour le premier niveau de grade du corps de B technique du nouvel espace statutaire (10 points).

Les mesures catégorielles sont donc encore une fois très décevantes pour les dessinateurs. Elles creusent un fossé indemnitaire avec l'ensemble des agents de la catégorie C. Aujourd'hui cet écart peut atteindre 1000 à 2000 euros.

Les dessinateurs sont sur des postes dans de multiples services, notamment en DDI, où, ils restent très nombreux. Au titre de l'égalité de traitement, nous exigeons le rattrapage du montant de leur régime indemnitaire sur ceux des adjoints administratifs et techniques du MEDDE et du MAA, qui occupent des postes comparables.

Nous exigeons une revalorisation de l'ISS significative pour 2013.

Des taux promus/promouvables inacceptables!

Les taux de promus/promouvables sont restés figés depuis la dernière décentralisation de 2004 et aujourd'hui, ils ne permettent plus un déroulement acceptable de carrière. Ces taux sous-dimensionnés freinent l'évolution normale qui constitue une des seules possibilités d'augmenter légèrement la rémunération des dessinateurs. Non seulement cela crée un retard important de promotions sur le grade de Dessinateur Chef de Groupe de 1ère classe, mais une année sur deux, le nombre de postes est tellement réduit qu'il ne permet pas de promouvoir les agents classés en tête de listes dans tous les services.

De même, les promotions sur liste d'aptitude à TSE sont si peu nombreuses qu'elles représentent aujourd'hui à peine 2% des effectifs, experts techniques compris. C'est inadmissible au regard des fonctions exercées par la quasi totalité des dessinateurs du ministère ; le recrutement dans le corps des TSE est très insuffisant, alors que vous avez à disposition le vivier nécessaire parmi le corps des dessinateurs.

Nous exigeons immédiatement une révision des taux de promus/promouvables de 40% pour le grade de DCG2 et de 50% pour le grade de DCG1.

Nous exigeons des transformations massives d'emplois, au moins à hauteur de 1500 postes, permettant la reconnaissance des compétences exercées et des qualifications! Nous vous rappelons que de très nombreux techniciens vont partir en retraite après la mise en place du NES.

Les dessinatrices et dessinateurs en ont assez de toutes ces injustices qu'ils subissent depuis plus de 15 ans maintenant !

Je SIGNE la pétition : http://www.petition-dessinateurs.eu/

Pour tous renseignements, contactez-nous : <u>infos@petition-dessinateurs.eu</u>